

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

VILLE DE CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

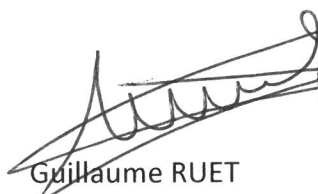
Articles L.2121-10 et R.2121-7 du CGCT

Ordre du Jour

<p>Le Maire de Chevigny-Saint-Sauveur</p> <p>à l'honneur d'informer ses administrés</p> <p>que le</p> <p>CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>se réunira en session ordinaire</p> <p>le</p> <p>MARDI 26 SEPTEMBRE 2023</p> <p>à 18 H 30</p> <p>à l'Hôtel de Ville Salle Simone-Veil (accès par la cour arrière)</p>	1	Décision modificative n° 2 du budget principal exercice 2023
	2	Décision modificative n° 1 du budget annexe ZAC 6NA exercice 2023
	3	Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables
	4	Personnel municipal – Modification du tableau des effectifs – Suppressions et créations d'emplois
	5	Personnel municipal – CIA : modification de la délibération n°058-09-2021 du 28 septembre 2021
	6	Personnel Municipal – Modification des modalités d'utilisation des droits du compte épargne temps (CET)
	7	Personnel Municipal – Modification du règlement intérieur des services municipaux
	8	Cuisine centrale intercommunale : projet de convention de cofinancement relatif à l'étude complémentaire sur le mode de gestion
	9	DOMAINE ET PATRIMOINE / VOIRIE – Confirmation de la rétrocession à l'euro symbolique des voiries et espaces collectifs du lotissement dénommé « Le Hameau des Marronniers » dans le domaine communal et autorisation donnée au maire pour signer l'acte authentique à intervenir
	10	DOMAINE ET PATRIMOINE / VOIRIE – Dénomination de voies
	11	CULTURE – Convention de partenariat entre le Département de la Côte-d'Or et la Commune de Chevigny-Saint-Sauveur relative à la manifestation « Coup de Contes en Côte-d'Or »
	12	Versement d'une aide exceptionnelle en faveur du Maroc - Exercice 2023
	13	Subvention accordée à l'association « CHEVIGNY SOLIDAIRT'ONS » - Exercice 2023
	14	Subvention complémentaire accordée à l'association École des Arts Chevignois (ex OCC) - Exercice 2023

Hôtel de Ville de Chevigny-Saint-Sauveur, le 20 septembre 2023

Le Maire,


Guillaume RUET

